

Pôle communication  
Tél. : 24 66 40

Mardi 25 février 2020



# CORONAVIRUS Covid-19

## INFO PRESSE

### Coronavirus : extension de la zone à risque et point de situation au 24 février

Le 24 février, la zone à risque coronavirus a été étendue à la Corée du Sud et aux régions de Lombardie et de Vénétie en Italie. Cette zone inclut désormais :

- la Chine (Chine continentale, Hong Kong et Macao),
- Singapour,
- la Corée du Sud,
- en Italie : les régions de Lombardie et de Vénétie.

Dans le cadre des mesures de protection contre le coronavirus Covid-19 mises en place par le gouvernement avec notamment le renforcement du contrôle sanitaire à La Tontouta depuis le 28 janvier, voici un point de situation au 24 février inclus :

- les fiches de 26 309 voyageurs ont été contrôlées à l'arrivée de tous les avions depuis le 28 janvier ;
- 207 voyageurs revenant de Chine, 89 de Singapour, 1 de Lombardie et 1 de Corée du Sud ont fait l'objet d'un questionnaire complémentaire et d'un contrôle de leur état de santé ;
- parmi ces 202 voyageurs, 128 sont résidents en Nouvelle-Calédonie ;
- 481 voyageurs sont arrivés au cours de la journée du 24 février ;
- 52 personnes font l'objet d'une surveillance téléphonique par la direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS).

Depuis la mise en place du numéro vert le 13 février, 52 appels ont été traités par la DASS.

**À ce jour AUCUN cas suspect n'est à signaler,  
de même qu'AUCUNE personne n'est mise en quarantaine.**



**CORONAVIRUS  
Covid-19**

**N° Vert 05 02 02**

De 8h à 16h30,  
jours ouvrables\*

\*En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à nous laisser un message sur le répondeur.

\*\* Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur [gouv.nc](http://gouv.nc) \*\*